



ÉCOLE DU PLATEAU

Service de garde en milieu scolaire

145, rue de l'Atmosphère
Gatineau (Québec) J9A 3G3
Téléphone: (819) 772-2694 poste : 2
sdg.plateau@cspo.qc.ca

Aux : Parents utilisateurs du service de garde

Objet : Modalités de paiement.

Date : 19 décembre 2019

Chers parents,

Voici quelques renseignements concernant le paiement des frais de garde. Nous vous demandons d'en respecter les modalités et nous vous remercions de votre collaboration.

Paiement par internet : consulter le calendrier en annexe et suivre les dates pour faire vos paiements. Si votre enfant est nouveau à notre école, vous devez utiliser le nouveau numéro de référence apparaissant sur la facture au-dessus de votre nom et commençant par SG-XXX.

Paiement par chèque : Vous devez remettre une série de 6 chèques postdatés au plus tard le 10 janvier 2020. Vous devez libeller vos chèques au nom du **SDG École Du Plateau** et indiquer sur le chèque **le prénom et nom de votre enfant**. Si vous avez deux enfants inscrits au service de garde, vous pouvez faire les paiements sur un seul chèque. Il est à noter que **seul le parent qui paie (signature du chèque) les frais de garde recevra un reçu aux fins de l'impôt.**

Lors d'un congé pédagogique, des frais de garde de 16.50 \$ seront facturés pour les enfants inscrits à la journée. Ces frais ne sont pas remboursables si l'enfant est absent.

Merci et bonne année scolaire.

J. Yann Bouteiller
Technicien-Responsable du SDG



ÉCOLE DU PLATEAU
Service de garde en milieu scolaire

145, rue de l'Atmosphère
Gatineau (Québec) J9A 3G3
Téléphone: (819) 772-2694 poste : 2
sdg.plateau@cspo.qc.ca

**Calendrier des frais de garde mensuels
2019-2020**

Date du paiement	Mois couvert	Montant dû
6 janvier 2020	19 jours (8.50\$ par jour)	161.50 \$
3 février 2020	18 jours (8.50\$ par jour)	153.00 \$
9 mars 2020	16 jours (8.50\$ par jour)	136.00 \$
1er avril 2020	19 jours (8.50\$ par jour)	161.50 \$
1er mai 2020	19 jours (8.50\$ par jour)	161.50 \$
1er juin 2020	16 jours (8.50\$ par jour)	136.00 \$
	Fermeture du service de garde : - Semaine de relâche du 2 au 6 mars 2020. - Période estivale fermeture du 24 juin 2020 au à déterminer selon le calendrier scolaire 2020-2021	
	Lors d'un congé pédagogique, des frais de garde de 16.50 \$ seront facturés pour les enfants inscrits à la journée. Ces frais n'apparaissent pas au calendrier des frais mensuels et ne sont pas remboursables si l'enfant est absent. Journées pédagogiques de janvier à juin 2020 - 6 janvier - 3 et 21 février - 27 mars - 20 avril - 1er mai - 15 juin	